



Communiqué de presse

Embargo: 8.11.2022, 8h30

14 Santé

Activité et situation financière des cabinets médicaux dans le contexte de la pandémie de COVID-19 en 2020

Une activité en hausse pour près de six cabinets psychiatriques sur dix en 2020 dans un contexte de pandémie

En 2020, année marquée par la pandémie de COVID-19, 57% des cabinets de psychiatrie ont réalisé plus de consultations que l'année précédente. À l'inverse, 58,7% des cabinets médicaux avec activité chirurgicale en ont réalisé moins. Dans le canton du Tessin, 56,6% des médecins indépendants ont vu leur revenu se réduire en 2020, une part supérieure de 12,2 points de pourcentage par rapport à 2019. Ce sont là quelques résultats d'une nouvelle publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS) décrivant l'évolution de l'activité et de la situation financière des cabinets médicaux en 2020.

En 2020, les cabinets médicaux et les centres ambulatoires ont été affectés tant par la pandémie de COVID-19 que par les mesures prises pour la contenir. En particulier, ils se sont vus interdire de réaliser des interventions, des examens et des traitements non urgents pendant un mois et demi, de mi-mars à fin avril 2020.

Un nombre de cabinets médicaux stable

Dans ce contexte, le nombre de cabinets médicaux et de centres ambulatoires est resté stable. Fin 2020, 1286 entreprises étaient recensées comme nouvellement actives dans la médecine ambulatoire (hors secteur hospitalier). En parallèle, 1364 entreprises en activité fin 2019 ne l'étaient plus une année plus tard. Les flux d'entreprises étaient du même ordre de grandeur en 2019, avant la survenue de la pandémie.

L'activité des cabinets médicaux est également demeurée stable, dans l'ensemble. Un cabinet sur deux (49,5%) a comptabilisé moins de contacts avec les patients en 2020 qu'au cours de l'année précédente. Cette situation concernait 46,8% des cabinets en 2019. Comparativement à 2019, les médecins indépendants ont un peu plus fréquemment enregistré une diminution de leur résultat d'exploitation, donc de leur revenu (2020: 56,5% des médecins; 2019: 53,2%).

Plus de consultations pour les psychiatres

L'évolution de l'activité des cabinets médicaux et des centres ambulatoires a différé selon le domaine d'activité. En 2020, 58,7% des cabinets pratiquant la médecine avec activité chirurgicale ont réalisé moins de consultations que l'année précédente. Cette part était inférieure de 11,9 points en

2019. À l’opposé, ce sont les cabinets de psychiatrie qui ont le plus fréquemment connu une hausse des consultations. Cette situation a concerné 57% des cabinets (2019: 50,2%).

En 2020, la situation financière d’une majorité des médecins indépendants avec activité chirurgicale s’est péjorée. La part de médecins avec activité chirurgicale ayant enregistré une diminution de revenu a en effet augmenté de 49,5% en 2019 à 61,7% en 2020. Pour les psychiatres indépendants, la situation s’est à l’inverse améliorée. Le revenu de 50,2% d’entre eux a augmenté en 2020 (2019: 46,1%).

Au Tessin, une situation financière péjorée

L’évolution de l’activité des cabinets médicaux et des centres ambulatoires a également varié selon leur lieu d’implantation. Les cabinets du canton du Tessin ont été les plus touchés par une diminution d’activité: 55,2% ont subi une baisse du nombre de consultations en 2020; pour 36,6% la diminution était de 5% ou plus. Par comparaison, 44,4% des cabinets tessinois avaient réalisé moins de consultations en 2019 qu’en 2018 et pour seulement 24,5% d’entre eux la baisse atteignait 5% ou plus. En Suisse orientale à l’inverse, 52,3% des cabinets ont réalisé plus de consultations en 2020 qu’en 2019.

En 2020, 56,6% des médecins tessinois ont réalisé un revenu inférieur à celui de l’année précédente, alors qu’en 2019 seuls 44,4% d’entre eux se trouvaient dans la même situation. Quoique d’ampleur moindre, cette évolution s’observe dans toutes les autres régions, à l’exception de l’Espace Mittelland. Dans cette région, le revenu de 56,1% des médecins a diminué, en 2020 comme en 2019.

Sources des données et pondération des résultats

Les résultats relatifs à l'évolution de la population des entreprises économiquement actives dans la médecine ambulatoire sont tirés du registre des entreprises et des établissements de l'OFS. Les autres résultats proviennent du relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires de l'OFS (relevé MAS). Ce relevé est obligatoire pour toutes les entreprises dont les sites, situés en Suisse, ont une activité médicale ambulatoire, sont économiquement actifs au 31.12 de l'année de référence et comptent au moins un médecin autorisé à pratiquer la médecine humaine. Les résultats présentés issus du relevé MAS sont des estimations qui résultent de l'application d'une pondération aux données des entreprises ayant transmis leurs données à des fins statistiques pour les années de référence 2019 et 2020, respectivement 2018 et 2019 (panels d'entreprises).

Renseignements

Frédéric Clausen, OFS, Section Services de santé, tél.: +41 58 467 16 30,

e-mail: Frederic.Clausen@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

Activité et situation financière des cabinets médicaux dans le contexte de la pandémie de COVID-19 en 2020, numéro OFS: 2171-2001

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0107

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.